

Avril 2021

# LENS

Votre magazine d'information

# MAG



P.12

Lens 8<sup>ème</sup>  
au palmarès  
des centres-villes  
dynamiques

TOUJOURS À  
VOS CÔTÉS



P.4 2020-2021 :  
UN PREMIER  
BILAN POSITIF

P.6 LE CCAS MOBILISÉ  
POUR LA VACCINATION  
DES SENIORS

P.18 LE DRIVE CULTURE  
DE PORTE-MINE



**Bilan**  
2020-2021 : P.4-5  
UN PREMIER BILAN POSITIF

**Solidarité**  
CENTRE DE VACCINATION P.6  
LA CRÉATIVITÉ DE CARMINE P.7

**Cadre de vie**  
CALENDRIER DES TRAVAUX P.8  
LA FORÊT URBAINE SE CONCRÉTISE P.9

**Vie de quartier**  
À LA RENCONTRE DES CONSEILLERS  
DE QUARTIER DE LENS NORD-OUEST P.10

**Jeunesse**  
ACCUEIL DE LOISIRS P.11

**Actu**  
PALMARÈS DES CENTRES-VILLES  
DYNAMIQUES P.12

P.13 CAMPAGNE DE STÉRILISATION  
DES CHATS ERRANTS

**Santé**  
P.13 MÉDI-PÔLE S'AGRANDIT

**Commerce**  
P.14 ÔMINI MARKET  
LES PIADINES DE FAUSTINE

P.15 HAIR BYE L

**Sport**  
P.16 PORTRAIT DE RENAUD BRELIK  
P.17 NOUVEAU MATÉRIEL POUR LE  
CLUB DE KARATÉ LYB KTAC  
P.17 GO MY PARTENER - LE BILAN

**Culture**  
P.18 LE DRIVE CULTURE DE PORTE-MINE  
P.19 LES ATELIERS DU LOUVRE-LENS  
P.20 LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

**Les articles du Lens  
mag sont datés au plus  
tard au 26 mars 2021.  
Certaines informations  
relatives aux services  
de la ville pourraient  
changer en fonction des  
prochaines annonces  
gouvernementales.**



**Lens mag  
avril 2021**

Service communication  
17 bis Place Jean-Jaurès  
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert  
Rédaction et conception :  
Service communication  
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock  
Impression : Imprimerie Delezienne-Dourges  
Tirages : 19 000 exemplaires  
Dépôt Légal : à parution



# Édito



**COVID 19, un an après...**

**Un gouvernement loin de la réalité du terrain !**

Les jours se suivent et se ressemblent : confinement, déconfinement, couvre-feu, reconfinement ... accompagnés d'autant d'incohérences, de confusions, de décisions soudaines et sans concertation du Gouvernement. Il est toujours aussi aisé de nous faire porter à nous élus, aux collectivités, le poids de ces mesures prises si souvent approximativement et dans la totale iniquité.

**Iniquité pour les commerçants**

A l'heure où nous entamons un troisième confinement, annoncé soudainement et presque parodiquement, revient le terme « essentiel » employé à tort et à travers et partiellement défini. Je n'en retiens que ce mépris affiché envers nos commerces de proximité. Quant aux dernières mesures décidées en faveur des centres commerciaux sur la prise en charge des loyers, j'ai adressé une lettre ouverte à Emmanuel Macron, pour que les commerces de centre-ville, touchés avant les autres par ce confinement à la carte, puissent aussi bénéficier de ces aides.

**Iniquité pour la vaccination**

Parlons aussi des autorités sanitaires, toujours dans la gestion mais très éloignées de l'application ! Il nous faut sans cesse nous battre pour protéger nos populations. N'oublions pas qu'avant de confiner notre département, nous étions les sacrifiés de cette campagne de vaccination. L'ouverture du centre halle Bertinchamps et le réajustement des doses de vaccins transmis tardivement nous ont permis de rattraper le retard que nous avions sur les autres territoires. Il a fallu hausser la voix une fois de plus !

**Et toujours ce formidable engagement de bénévoles**

« Vivre, ce n'est pas attendre que l'orage passe, c'est apprendre à danser sous la pluie ». Il nous faut toujours relever la tête, trouver les solutions collectivement pour avancer. Nous sommes toujours en première ligne pour garantir la sécurité sanitaire de la population mais aussi maintenir la continuité des services publics, le lien social et penser aux plus fragiles. Ces différents épisodes ont permis de voir l'émergence de formidables élans de générosité, d'entraide et de solidarité. Pour faire face à la pénurie de masques, nous étions tous mobilisés pour les confectionner puis les distribuer à la population, quand les professionnels de santé manquaient d'équipements, nous étions chez TT plast pour fabriquer des surblouses. Aujourd'hui, nous sommes toujours là et plus que jamais mobilisés pour la réussite de la vaccination à la halle Bertinchamps. « Nous » les élus, et « vous », les bénévoles qui sacrifiez de votre temps pour aider l'autre. Je tiens encore une fois à vous remercier et je salue l'ensemble de vos initiatives solidaires, cet engagement permanent des Lensois qui occupent le terrain à nos côtés.

Pour l'heure, ne baissez pas la garde face au virus. Chaque geste compte.

Sylvain Robert  
Maire de Lens

# BILAN

La vie de la collectivité est faite d'un quotidien auquel répond l'organisation de l'administration et de projets qui façonnent l'avenir de notre ville. Bien que la gestion de la crise sanitaire soit venue véritablement bousculer les projections de la Municipalité, l'engagement pris auprès de la population est tenu ! L'ambition reposant sur trois thèmes majeurs - une ville toujours plus solidaire, durable et où il fait bon vivre - s'illustre déjà par un bilan annuel positif.

## UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

### Création d'une police municipale dédiée à la tranquillité du quotidien

La municipalité a décidé la création d'une police municipale en charge de la tranquillité du quotidien par délibération du 16 décembre 2020. Elle sera dotée d'au moins 10 policiers d'ici fin 2021 pour terminer sur un effectif de 20 agents en 2023.



### Renforcer le réseau de télésurveillance

Le nombre de caméras de protection est passé de 199 à 225.



### Réaménager la place Jaurès comme place centrale

Des actions visant à l'aménagement et la restructuration de la place ont été engagées dès ce début d'année.

### Créer une piscine olympique à Bollaert

Les travaux du centre aquatique vont débuter en juillet 2021.



### Poursuivre la rénovation des équipements :

Revêtement de la salle Bertinchamps, menuiserie de la salle Coubertin, peinture du stade Mazereuw.

### Créer une nouvelle salle omnisport à l'école Jean Macé

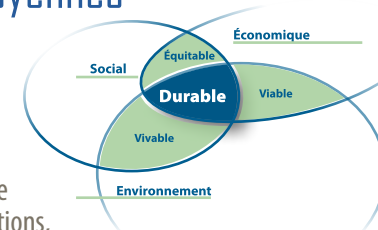
Les travaux de la salle débuteront en octobre 2021.



## UNE VILLE TOUJOURS PLUS SOLIDAIRE

### Mise en place des assises locales citoyennes

Les Assises Locales Citoyennes Lensoises entendent associer l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, associations, secteur public et entreprises) au partage, à la recherche et la mise en œuvre collective de nouvelles actions au sein de 4 thématiques principales : les nouvelles façons de consommer, l'amélioration environnementale du cadre de vie, les mobilités douces, la Transition énergétique. L'appel à participation a été lancé en décembre 2020.



Le détail sur : [villedelens.fr](http://villedelens.fr)



### Accès gratuit au réseau Tadao pour les étudiants lensois

Prise en charge de l'abonnement annuel pour les étudiants lensois de moins de 26 ans.



### Lutter contre l'isolement

L'accompagnement des personnes âgées est quotidiennement réalisé par les agents du CCAS : mise en place d'activités, aide au transport ou dans les démarches administratives. Aussi, une liste de personnes vulnérables et isolées a été constituée et nous permet de prendre contact régulièrement avec elles.



## UNE VILLE DURABLE

### Créer une forêt urbaine

(Voir page 9)



### Réduire la consommation d'eau dans les équipements municipaux

Poursuite d'installation de systèmes hydro économes dans les écoles Pasteur, Curie et au stade Jean Moulin.



## Campagne de vaccination Halle Bertinchamps

« Il faut surmonter cette crise, rester solidaire et aller de l'avant. Nous continuerons d'adapter nos services, d'inventer de nouvelles solidarités pour accompagner les personnes les plus vulnérables »

Yvette Mazereuw  
Conseillère municipale déléguée  
aux personnes âgées.



Il y a un an, nous nous étions tous consacrés à la confection de masques de protection et à sa distribution, nous nous étions aussi mobilisés pour la réalisation de surblouses chez TT plast. Aujourd'hui, les bénévoles issus de toutes professions, sont aux côtés des professionnels de santé pour que la vaccination soit réactive et efficace. Nous reviendrons prochainement sur ces acteurs tant indispensables mais trop souvent dans l'ombre des autres.

### Le centre communal d'action sociale en première ligne !

Le centre communal d'action sociale poursuit son engagement à destination des personnes âgées, s'adapte à la situation et déploie toujours plus d'actions solidaires pour les accompagner. Ces dernières semaines, les agents et les élus sont allés à leur

rencontre pour les informer et les rassurer sur la vaccination réalisée à la halle Bertinchamps.

En chiffres, c'est environ 105 rendez-vous réservés chaque week-ends pour les seniors lensois, c'est presque autant d'allers-retours de nos agents qui transportent ceux qui n'ont pas la possibilité ni les moyens de se déplacer.

Une aide logistique mais surtout humaine !



« Tu as une conscience sociale très précoce, » appuie Yassine Oudjani, directeur adjoint du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), lorsque Carmine Humez, termine la présentation orale de son action. La petite fille de 10 ans, accompagnée de ses parents, était venue au CCAS pour déposer 200 euros en faveur d'une association caritative. Cette somme, Carmine l'a amassée en réalisant des tableaux ou encore des bijoux. Un travail artistique qui trouve sa source dans l'empathie.

### « J'avais de la peine pour les plus démunis et je voulais les aider »

« Pendant la période de Noël et des fêtes de fin d'année, lorsque je voyais des personnes démunies ou des Sans Domicile Fixe (SDF), j'avais de la peine pour eux et je voulais les aider », explique l'écolière de Carnot. Les premiers tableaux peints et les premiers bijoux confectionnés trouvent au fil des semaines des acquéreurs (voisins, amis, famille) qui n'hésitent pas à payer pour que le butin de Carmine grossisse. Le don de 200 euros avec des denrées alimentaires à une association caritative est un premier coup. D'autres suivront : « Elle a beaucoup d'idées et d'imagination. Elle fait cela sur son temps libre, elle monte dans sa chambre et vient ensuite nous montrer ses créations, » explique Dominique, un papa fier de sa fille. Il n'y a pas d'âge pour être solidaire.

Si vous souhaitez acheter les créations de Carmine, contactez ses parents au mail suivant : alexauriane@hotmail.fr



La vente des tableaux et bijoux de Carmine a notamment permis d'acheter des denrées alimentaires pour l'association Dynamique

## Appel à manifestation d'intérêt financements de projets solidaires et innovants



La communauté d'agglomération de lens-liévin (call) soutient financièrement les acteurs de terrain qui proposent des projets de cohésion sociale innovants, en faveur des habitants des quartiers prioritaires du territoire.

En cohérence avec son Contrat de ville, la CALL fait de la lutte contre les inégalités de territoire une priorité. L'éducation, la mobilité, l'insertion professionnelle, la mixité sociale, la fracture numérique ; tant de secteurs d'intervention balayés par le Contrat de ville. Depuis 2015, celui-ci constitue le socle de la stratégie de la CALL en matière de cohésion sociale. Prolongé jusqu'en 2022, il est la traduction en action de la volonté de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Afin de compléter cette initiative, un second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), après celui de février 2020, est lancé (février 2021). L'AMI s'adresse aux associations agissant en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

Outil du Contrat de ville, cet AMI a une triple vocation :

- Répondre aux besoins sociaux non pourvus par le Contrat de ville
- Promouvoir les démarches exemplaires et innovantes
- Soutenir les opérateurs les plus proches du terrain, en phase avec les attentes des habitants des quartiers prioritaires.

**150 000€** de subventions à destination des associations agissant en faveur des quartiers prioritaires de la ville

4 thématiques ont été privilégiées :

- La mobilité autour des questions de mobilités douces, connaissance du territoire, etc.
- La santé avec la lutte contre le renoncement aux soins, la promotion du sport, etc.
- L'éducation : accompagnement à la parentalité, recherche autour des carences émotionnelles, etc.
- L'insertion professionnelle et sociale en facilitant par exemple les accès à l'information, etc.

Date limite de dépôt  
des candidatures :  
30 avril 2021

Renseignements  
et dossier de  
candidature sur :  
agglomeration-lenslievin.fr



# CADRE DE VIE

## COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : [dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr](http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr) d'un calendrier de collecte des déchets. Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.



## CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE

5 avril	Rues Huleux et Flament	29 avril	Rue Paul Bert
16 avril	Réfection de trottoirs	30 avril	Création d'acluses (resserrement de chaussée)
19 avril	Rue Faidherbe	3 mai	Cité 11
23 avril	Réfection de trottoirs	6 mai	Rues du Béarn, du St Esprit et Noguères. Réfection de chaussée
26 avril	Rue Pasteur	6 mai	Rues de Bretagne et Genouillac
29 avril	Réfection de chaussée	7 mai	Purges en chaussée
27 avril	Rue Kléber	10 mai	Rue Lebas
30 avril	Réfection de trottoirs	21 mai	Réfection de trottoirs

Susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques et des mesures gouvernementales liées au covid. Les entreprises respecteront strictement les préconisations de sécurité sanitaire décidées par les autorités.

## La forêt urbaine se concrétise avec des premières plantations



Le projet de forêt urbaine est porté par la Ville de Lens et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL). Les deux collectivités ont missionné l'Établissement Public Foncier (EPF) pour mener l'opération. Mardi 23 février, Sylvain Robert et les élus lensois étaient sur le site (au bout de l'avenue Van-Pelt) pour commencer les premières plantations d'arbres et de végétaux. Hêtres, chênes, merisiers, peupliers, arbres fruitiers etc. vont être plantés sur deux phases pour former au total une forêt urbaine de 13 000 arbres et végétaux étendue sur 30 000 mètres carrés.

**« Cette forêt urbaine, c'est aussi pour les générations futures »**

Parmi les personnes qui ont participé, on trouvait Maritie, 24 ans, et Séverin, 26 ans, ravis de participer à ce projet environnemental d'envergure. « On est là pour donner un coup de main, » s'enthousiasme la première en insérant un arbuste dans l'un des trous de la plaine. Un véritable symbole selon Sylvain Robert : « C'est très bien que ce soit des jeunes qui plantent des arbustes. C'est aussi pour les générations futures qu'un tel projet de développement durable est mis en place. Ce sont eux qui verront les arbres grandir et la forêt urbaine prendre son ampleur à long terme. » La première phase (jusqu'à fin mars) prévoyait quelque 2300 plantations. Il faudra patienter jusqu'au mois de novembre pour terminer le travail et ainsi aboutir aux 13 000 plantations. Le site qui borde la rocade sera donc une forêt naturelle, le terrassement effectué sur le futur hôpital sera utilisé pour former un merlon afin de cacher visuellement la rocade et de réduire ostensiblement son impact phonique. Bref, la création d'un paysage en ville.



## À la rencontre des conseillers de quartier de Lens Nord-Ouest

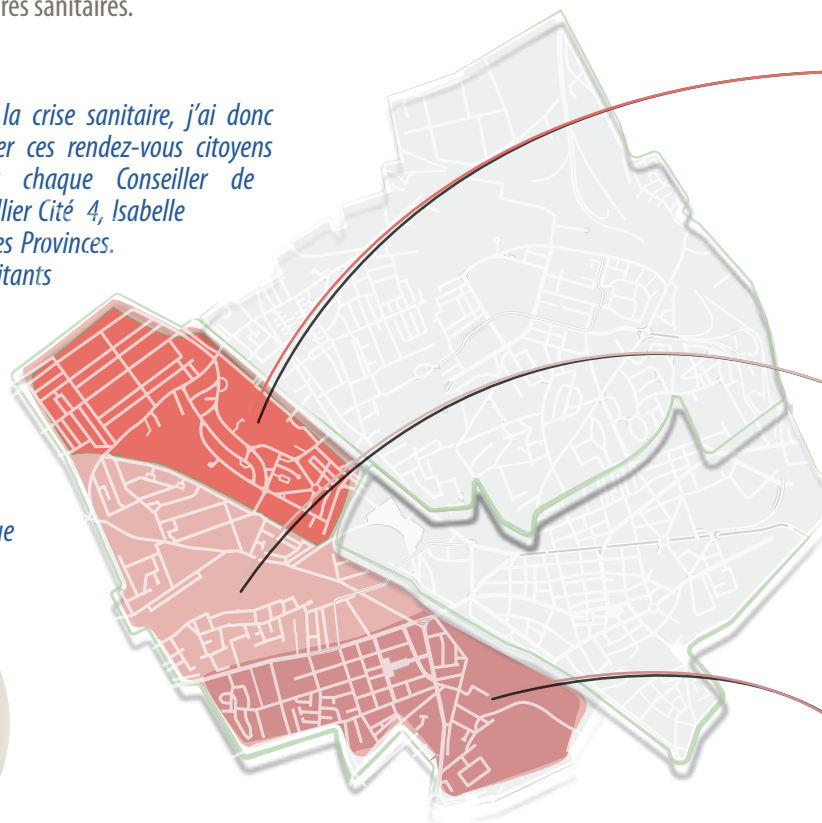
Crise sanitaire oblige, il ne peut y avoir actuellement de rassemblement collectif. Néanmoins, Josette Chochoi a tenu à organiser une première rencontre avec les conseillers de quartier de Lens Nord-Ouest. Sur plusieurs jours au mois de mars, elle a reçu individuellement les nouveaux conseillers de quartiers au centre Vachala ou par téléphone en cas

d'indisponibilité. Jeudi 4 mars, c'est Didier Boudry qui est face aux trois élus (Josette Chochoi assistée des deux conseillers municipaux Patricia Braet et Jordan Lourdel). Josette Chochoi balaye le principe et le fonctionnement d'un conseil de quartier, ses différents collègues, les séances plénières, les diagnostics en marchant etc. Et l'adjointe de poser cette question au nouveau conseiller de quartier : « *Qu'est-ce qui vous a motivé à l'idée d'intégrer le conseil de quartier et quelles sont vos attentes ?* » Réponse de l'intéressé qui habite à la cité 4 : « *Je m'intéresse à la vie de mon quartier et cela m'intéresse de donner un coup de main, de remonter des infos.* » Quant au conseil de quartier Lens Centre, l'adjoint Jean-Christophe Desoutter fera également de même en mettant en place des rencontres individuelles avec les conseillers. Pour rappel, le conseil de quartier Lens Nord- Est de Laure Mephu avait été installé fin octobre avant les nouvelles mesures sanitaires.

*" On s'adapte à la crise sanitaire, j'ai donc souhaité organiser ces rendez-vous citoyens individuels avec chaque Conseiller de*

*quartier. Assistée des Conseillers Municipaux Délégués : Patricia Braet en charge du quartier Sellier Cité 4, Isabelle Brassart en charge de la cité 9 - Cité des fleurs et Jordan Lourdel en charge du quartier Cité des Provinces. Une division du quartier en 3 secteurs qui permet une bonne répartition géographique des habitants mais également aux Conseillers Municipaux Délégués de centrer leurs missions sur un territoire déterminé. J'ai pu présenter le principe d'un Conseil de quartier, un dispositif participatif de proximité mis en place à Lens depuis 2008 afin d'associer les habitants aux grands projets de leur Ville qui évolue. Les Conseils de quartier permettent de rester au plus près des territoires et de leur réalité. C'est un investissement important sur le mandat, les Conseillers de quartier sont des partenaires privilégiés grâce à leur expertise d'usage de leur quartier, des relais de proximité. Lors des réunions, on y travaille dans un esprit de convivialité et de respect mutuel, ils sont des lieux d'information, d'écoute, de débats et d'expression concernant les projets de la Ville. Chaque Conseiller de quartier qui s'engage dans le cadre d'une mission volontaire, œuvre pour et dans l'intérêt général de la Ville et des ses habitants. On est là pour travailler avec eux et pour les Lensois. Je les remercie pour leur investissement démocratique."*

Josette Chochoi  
Adjointe au Maire du Quartier Lens Nord Ouest  
et de l'inclusion scolaire.



**Jordan Lourdel**  
Conseiller municipal délégué  
• Cité des Provinces



**Isabelle Brassart**  
Conseillère municipale déléguée  
• Cité 9  
• Cité des Fleurs



**Patricia Braet**  
Conseillère municipale déléguée  
• Sellier / Cité 4

Jean Christophe Desouter, adjoint du quartier Lens centre et les conseillers municipaux délégués du même secteur, reçoivent à l'heure où nous écrivons les nouveaux conseillers de quartier. Le conseil de quartier Lens nord est quant à lui déjà installé.

Retrouvez le détail sur [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) :



## ACCUEIL de loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)



**VACANCES D'AVRIL  
DU LUNDI 26 AVRIL AU  
VENDREDI 07 MAI 2021**

FIN DES INSCRIPTIONS UNE  
SEMAINE AVANT  
LE DÉBUT DU CENTRE

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

- CENTRES MATERNELS (3 - 5 ANS)
- CENTRES PRIMAIRES (6 - 11 ANS)
- CENTRES ADOLESCENTS (11 - 17 ANS)

Centres pour les maternels et les primaires :  
Jules Verne, Lapierre, Jean Macé, Roland/Basly.

Centres pour les pré adolescents et les adolescents :  
Basly / Léo Lagrange.

Renseignements, dossiers et  
paiement sur rendez-vous au  
03.21.08.03.40.

## Palmarès des centres-villes dynamiques : Lens se classe 8ème !

Ce palmarès a été établi par l'Association des Villes de France et l'agence Mytraffic, leader européen de l'analyse du flux piéton, sur la base des flux enregistrés entre mars 2020 et janvier 2021 dans 180 communes de moins de 100 000 habitants.

Les villes distinguées se démarquent par leur résistance face à la crise sanitaire. Elles ont affiché entre mars 2020 et janvier 2021 un flux moyen équivalent à 76 % de leur niveau pré-Covid.

Ces résultats sont aussi le fruit d'une stratégie de long terme. Mytraffic et Villes de France ont reconstitué les 5 facteurs-clés de la réussite des centres-villes : **la reconcentration des activités, l'équilibre entre l'accessibilité et la pacification du centre-ville, la rénovation du patrimoine historique, le management volontariste, le tissu de commerçants proactifs.**

### Les clés du dynamisme selon Sylvain Robert, Maire de Lens

#### 1. Créer de la confiance

Créer de la confiance grâce à une communication positive et un accompagnement à l'implantation des commerces. Une cellule commerciale a été créée par la Ville, et l'agglomération s'est engagée sur des aides spécifiques aux commerçants,

notamment la prise en charge du loyer la première année. La remontée du club de football en Ligue 1 a eu un effet psychologique positif sur l'activité commerciale de la ville.

#### 2. Favoriser l'accessibilité du centre-ville

Un square a été construit en plein centre-ville pour « faire de Lens une ville apaisée pour les familles ». Un bus à haut niveau de service (BHNS) a été mis en place en 2019 afin de relier le cœur de Lens aux communes du bassin minier. En parallèle, la ville dispose de près de 5 500 places de stationnement en cœur de ville.

#### 3. De grands projets immobiliers et culturels

Des projets qui participent au dynamisme et à l'attractivité de la ville. Une piscine olympique sera livrée d'ici 2023. Le site de l'ancien cinéma Apollo, fermé depuis 2000, fait l'objet d'une requalification au travers d'un grand projet urbain mixant logements, Hôtel et cellules commerciales. Le projet d'aménagement de la ZAC Lens Centralité est emblématique de l'ambition de valorisation de Lens au cœur de l'agglomération.



## Commémoration

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars. Pour rappel, cette journée commémore les accords d'Évian du 18 mars 1962 et rend hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



## Campagne de stérilisation des chats errants

La Ville de Lens renouvelle la convention avec 30 millions d'amis pour la campagne de stérilisation des chats errants sur la commune pour l'année 2021.

Cette convention permettra de stériliser cette année environ 114 chats pour un budget de 3990 euros pour la commune et 3390 euros pour la Fondation 30 millions d'amis.

Lens bénéficie de l'aide d'une association de passionnés « Chat l'Heureux 62 » qui capture les chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire, et procède à leur stérilisation et à leur identification par un vétérinaire avant de les relâcher.

Si le chat capturé est identifié, il sera restitué immédiatement à son propriétaire. La stérilisation est la seule solution efficace qui permet la stabilisation de la population féline qui elle, continue de jouer son rôle de filtre contre les rongeurs. Elle enrayera également le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Contacts :

• Chat l'Heureux 62

Mme TINCHON Stéphanie

par sms de préférence au 06.65.19.19.43.

• Le service ASVP de la ville de Lens au 03.21.69.86.86.



## SANTÉ

### Médi-pôle s'agrandit ! [Pédiatrie]



Médi-pôle, complexe médical situé au 49 route d'Arras à Lens accueille aujourd'hui de nouveaux professionnels de santé. Trois pédiatres sont arrivés début mars et proposent de la pédiatrie générale : deux d'entre-elles sont spécialisées en pneumo-pédiatrie et la troisième en gastro-pédiatrie et médecine du sport.

L'équipe de Médi-pôle est composée aujourd'hui de 4 médecins généralistes, 3 pédiatres, 2 infirmiers, 2 kinés, 4 orthophonistes, 2 psychologues, 1 ergothérapeute et 1 diététicienne.

Le projet Médi-pôle a été initié en 2013 et répond à une demande de la population lensoise en termes de prise en charge médicale. Avec Médi-pôle, celle-ci est globale, pluridisciplinaire entre les médecins et auxiliaires médicaux. C'est un projet commun et une finalité commune : des échanges entre praticiens avec une ouverture d'esprit sur toutes les techniques médicales existantes.

Les prises de rendez-vous se font sur doctolib ou par téléphone au 03 21 42 50 51, pour les pédiatres au 03 21 78 33 68 (le matin)



## Ômini market l'épicerie de la route de Lille

Quiconque emprunte régulièrement la route de Lille à pied ou en voiture a forcément remarqué cette épicerie de quartier située à l'angle de la rue Emile-Combes. Mais le temps de la retraite était venu pour le propriétaire. Les épiceries de quartier ayant toujours du succès et un public local, la reprise s'est faite dans la foulée et c'est désormais Mbark Aitidir qui est le gérant du commerce de proximité qui a changé de nom au passage (« ômini market »). « *Le local était déjà prêt, il a juste fallu faire quelques travaux (peinture, carrelage). J'ai pu ouvrir rapidement, le 1er mars,* » explique le commerçant qui nous vient tout droit de Paris.

### Des produits de première nécessité

« *Là-bas, je tenais également un épicerie mais cela devenait compliqué. Venir à Lens présente des avantages en termes d'espaces et de confort pour moi et mes enfants. J'ai, par exemple, mon appartement au-dessus de l'épicerie, c'est pratique.* » Au niveau des produits, on est sûr de la première nécessité : conserves, fruits et légumes, boissons, produits laitiers, produits d'entretien, aliments pour petits-déjeuners, essuie-tout etc.

Ômini market, 132 route de Lille.  
Ouvert du lundi au dimanche de 8h30 à 19h.  
Téléphone 07 53 02 30 05.

nouveau  
commerce  
lensois



### Pourquoi Lens ?

« *Je connaissais l'ancien propriétaire de l'épicerie. Je savais qu'il allait prendre sa retraite et il m'avait dit qu'il y avait une clientèle fidèle ici. Et puis je recherchais de la tranquillité et de l'espace pour moi et mes enfants. Reprendre ce commerce, c'était l'idéal.* »

## Bienvenue Hair Bye L salon de coiffure

nouveau  
commerce  
lensois

« *Hair bye L* », c'est le nouveau salon de coiffure qui a ouvert ses portes le 10 mars dernier. Noël Atunga et sa compagne Mariel Pruvot sont les gérants de ce salon situé à l'angle de la rue Lamendin et de l'avenue Raoul-Briquet. « *Nous employons deux coiffeurs. Nous proposons des coiffures classiques (shampooing-brushing) et des coiffures tendances (lissage brésilien, lissage au tanin)* », explique Mariel Pruvot qui est originaire de Lens. C'est d'ailleurs ici qu'elle voulait s'implanter : « *On a eu un coup de cœur pour le local (40 mètres carrés) qui est très bien situé avec du stationnement gratuit ou en zone bleue aux alentours. Une cliente peut très bien venir ici 4 heures pour des soins sans avoir de problème pour son stationnement.* »



### Espace barbier, vente de produits de cosmétique...

Le salon de coiffure étant mixte, un espace barbier a été installé. Des achats de cosmétique (parfums, produits de beauté, crèmes pour barbe...), des soins capillaires ou encore des extensions de cheveux sont également possibles à Hair Bye L qui travaille exclusivement avec la marque de shampooing « Miryam K. » et la marque de colorant « Subtil ». Une nouvelle adresse à Lens pour cultiver son look !

Hair Bye L,  
26 Bis avenue Raoul-Briquet.  
Téléphone : 07 52 94 54 60 Facebook : Hair bye L Lens Instagram : Hair Bye L Lens

### Pourquoi Lens ?

« *J'ai travaillé en région parisienne où j'ai rencontré mon compagnon. Nous sommes ensuite revenus à Lens d'où je suis originaire. J'ai ouvert un salon d'esthétique. Quand, nous avons décidé d'ouvrir Hair Bye L, Lens était le choix évident puisque j'avais déjà ma clientèle. Entre le salon d'esthétique et celui de coiffure, c'est le même public, cela se complète parfaitement.* »

**Vos commerçants s'adaptent pour continuer de vous proposer leurs produits !  
La plate-forme « Mes commerçants lensois » vous permet d'acheter dans les commerces tout en restant chez vous !**

## Un peu d'Italie à Lens... Street food

Depuis le 23 novembre, Faustine et Andrea vous régaleront avec les piadines, des galettes de pain sucrées et salées. Originaires d'Émilie-Romagne, une région du nord de l'Italie, les piadines sont garnies de fromages italiens, de charcuterie mais aussi de fruits ou de Nutella pour les plus gourmands. A la carte, on trouve 9 spécialités. On peut également commander des plateaux dégustation, des croissants garnis « *crescione* », mais aussi des lasagnes (vendues uniquement le vendredi). « *Ici, tout est fait maison et avec des produits italiens. Nous avons repris la recette familiale* », explique Faustine.



Les Piadines de Faustine  
38 rue Casimir Beugnet à Lens.  
En livraison\* et à emporter.  
Ouvert du mardi au vendredi  
midi et soir. Le samedi  
uniquement le soir.  
03 66 23 90 69  
06 79 06 21 08  
\*Livraison gratuite sur un  
rayon de 10km à partir de 15€  
d'achats. Supplément de 2€  
au-dessus de 10km.

Mes **COMMERCANTS**  
*Lensois.fr*

[www.mescommercantslensois.fr](http://www.mescommercantslensois.fr)





## Renaud Brelik : « Mon rêve ? Participer aux Jeux Paralympiques de Paris en 2024 »

**En février, lors d'une compétition à Liévin, Renaud Brelik du RCL Athlétisme en section sport adapté a réalisé une performance qui lui a permis de participer aux championnats d'Europe indoor qui se sont déroulés à Nantes en mars. Entretien.**

**Lens Mag :**  
**Renaud Brelik, d'où vous est venue cette passion pour l'athlétisme ?**

Renaud Brelik : *Des séances d'EPS à l'école tout simplement. Mon père est ensuite allé voir Christian Merouane afin qu'il puisse m'entraîner. Ce dernier m'a donc inscrit en section sport adapté du RCL Athlétisme où je suis depuis dix ans (NDLR : le club compte deux personnes en section de sport adapté).*

**L.M. : Quelles ont été vos premières compétitions ?**

R.B. : *J'ai démarré par des cross au niveau départemental puis le 800 et le 1 500 mètres dans les championnats. J'ai progressé et pu acquérir un niveau international notamment pour le 800 mètres en réalisant de bons chronomètres. En février lors d'un championnat d'athlétisme de haut niveau à Liévin, j'ai fait 2 min 01 s 05. Ce qui m'a permis de participer aux championnats d'Europe indoor pour sport adapté à Nantes qui se sont déroulés du 5 au 14 mars 2021. Là-bas, j'ai réalisé plusieurs performances : médaille d'argent pour le 800 mètres (2 min 01 s 81), médaille de bronze pour le 4 x 200 mètres relais en équipe et médaille d'argent pour le 4 x 400 mètres en équipe (record de France).*

**L. M. : Ce chronomètre réalisé à Liévin (2 min 01 s 05) était-il une surprise ?**



Renaud Brelik (à droite)  
et son entraîneur Christian Merouane

R.B. : *Pas spécialement, à Reims en début d'année j'avais fait 2 min 01 s 80. Et il y a 4-5 ans, j'avais déjà réalisé une belle performance (2 min).*

**L.M. : Quelles sont vos ambitions à court et long terme ?**

R.B. : *Pour les championnats d'Europe, j'ai l'espoir de ramener un titre ou de faire un podium. Puis j'aimerais participer aux championnats du Monde qui se dérouleront en Pologne. Enfin, mon rêve est de participer aux Jeux Paralympiques de Paris en 2024. Mais si j'y participe, ce sera pour le 1 500 mètres.*



« Dans ce contexte difficile, nous continuons d'accompagner nos associations sportives pour qu'elles puissent poursuivre leurs activités selon les mesures en vigueur. Nous leur avons récemment alloué une subvention exceptionnelle; cette aide a permis au Karaté lyb ktac de reprendre en adaptant sa discipline en extérieur avec l'achat de nouveaux équipements.

La dernière performance de Renaud Brelik témoigne aussi de l'importance de l'accès au sport pour tous, dans notre ville. C'est pourquoi, nous poursuivons notre travail en faveur du sport adapté avec l'aménagement prochain d'un terrain de Cecifoot.

Enfin, je tenais à saluer la belle ascension de Go my partner, le projet de deux jeunes lensois qui a démarré à Lens, auquel nous avons cru et qui est aujourd'hui reconnu au niveau national : Il faut porter nos jeunes, ils sont notre avenir ! »

Jean-François Cecak  
Adjoint à la politique sportive.

## Le club de karaté LYB KTAC a testé son nouveau matériel

Grâce à la subvention exceptionnelle octroyée en fin d'année 2020 par la Ville de Lens, le club de karaté LYB KTAC a pu faire l'acquisition de matériel utilisable en extérieur et ainsi offrir pendant les vacances scolaires une activité sportive sur le terrain jouxtant le Gymnase Jean-Jaurès malgré les contraintes sanitaires. Toutes les sections (des 2-3 ans aux adultes) étaient invitées à se rendre chaque après-midi pour s'entraîner sous les ordres de Patrick Démarez. Un succès puisque 85% des membres du club ont participé à cette première.

**« On pourra utiliser ce matériel à l'extérieur lorsque les beaux jours reviendront »**

« Nous avons deux objectifs lorsque nous avons organisé ces séances : premièrement retisser le lien social et deuxièmement mettre en place une action sur la santé par le karaté en travaillant le mouvement pour retrouver une forme physique, » commente Patrick Démarez. Pour les adhérents, les derniers entraînements remontaient à la fin du mois d'octobre. Ces séances pendant les vacances d'hiver ont donc constitué une véritable bouffée d'oxygène. En plein-air, les sportifs ont testé le nouveau matériel sur pied (avec eau ou sable comme poids) : sacs de frappe, petites balles de frappe avec un système rotatif, matériel pédagogique etc. « Ce matériel présente l'avantage de s'entraîner dehors tout en respectant le protocole sanitaire. On verra si on peut sortir ce matériel le mercredi après-midi ou lorsque les beaux jours reviendront », termine Patrick Démarez.



## Go My Partner : un bilan très satisfaisant

**« En moyenne, on peut dégager 250 euros pour acheter des équipements sportifs ou des licences dans des associations sportives. »**



Laurent. Entretien avec ce dernier à l'heure d'évoquer un premier bilan.

**Lens Mag : Expliquez-nous le principe de Go My Partner ?**

Sofiane Laurent : *C'est une solution pour récupérer des euros sur les achats quotidiens chez nos partenaires (commerces de proximité, grandes surfaces etc.) via l'application Go My Partner. Avec cette cagnotte, les personnes peuvent financer des achats liés à la pratique sportive (matériel, équipement, licence etc.).*

Go My Partner est un projet imaginé en 2018 par Nicolas Reaud, Adam Laurent et Sofiane

L'objectif, c'est de permettre dans un contexte de crise de relancer l'économie par le biais du sport. Et on amène les gens à consommer localement.

**L.M. : Aujourd'hui, combien avez-vous de partenaires ?**

S.L. : *Nous avons fait un gros travail de démarchage afin de trouver des partenaires. Cela a été un travail de longue haleine qui a porté ses fruits. Actuellement, nous avons 200 points de vente sur l'agglomération de Lens-Liévin et 5000 sur la France. Aujourd'hui, l'objectif est de mettre la main sur les utilisateurs pour qu'ils financent un projet sportif par le biais de la cotisation sur la cagnotte.*

**L.M. : Avec la crise sanitaire, les temps sont durs pour les associations sportives. Quel est votre ressenti sur la question ?**

S.L. : *On le sent bien, il y a une réelle attente pour que les associations rouvrent. Lors du premier confinement, il y avait eu beaucoup plus de consommations que d'ordinaire. Les personnes en avaient profité pour acheter du matériel de sport pour en faire à la maison.*

**L.M. : Quel bilan dressez-vous pour Go My Partner ?**

S.L. : *Il est très satisfaisant malgré le contexte sanitaire. Il y a beaucoup d'argent qui dort dans les cagnottes de ceux qui se servent de notre application (tout simplement Go My Partner). Quand on sait qu'en une année d'achats réguliers de courses chez nos partenaires, on peut dégager en moyenne 250 euros, cela peut devenir intéressant.*

**L.M. : Quels sont vos prochains projets ?**

S.L. : *On va changer l'application mais il est encore trop tôt pour tout dévoiler. . .*

L'application sur :  
[gomypartner.com](https://gomypartner.com)



## Drive culture « Un menu royal culture s'il vous plaît ! »

Encore une belle initiative portée par l'association Porte-Mine : le drive culture. Initialement programmée le week-end ( coucou re-reconfinement), la première « séance » s'est finalement tenue le mercredi 17 mars après-midi sur le parking du stade Bollaert-Delelis. Pour assister aux spectacles, il fallait réserver par téléphone ; des créneaux dédiés permettaient aux familles d'entrer dans cette grande salle extérieure et de profiter d'un divertissement artistique : des acrobaties sur trampoline, de la musique et du théâtre.

### Vous êtes priés de rester à bord

Le public était prié de rester à bord du véhicule, c'était d'ailleurs tout l'enjeu de ce drive. Pour répondre aux quizz, il suffisait d'actionner les clignotants et les klaxons faisaient office d'applaudissements.

« Si tu ne peux aller à la culture la culture viendra à toi », c'est le slogan qu'a utilisé l'association : une façon de rompre avec la solitude, d'apporter enfin un divertissement à la population et surtout une marque de soutien aux artistes et intermittents du spectacle durement touchés par la pandémie. Vivement les prochaines séances !



*“Dans cette période morose, toutes les initiatives joyeuses sont bonnes à prendre. On le sait, le secteur culturel est particulièrement impacté par les contraintes sanitaires. La municipalité a fait en sorte de maintenir ce qui pouvait l'être dans ses établissements culturels : les pratiques artistiques pour les jeunes et l'ouverture de la médiathèque ; néanmoins, la perspective de réouverture des théâtres semble encore bien lointaine.*

*Aussi, la proposition innovante et originale de l'association Porte-Mine a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et accompagnée au mieux par les services de la ville : le «drive-culture» permettait de concilier à la fois les contraintes sanitaires, le désir impérieux de se produire des artistes et l'envie d'évasion par la culture d'un public privé de spectacle depuis trop longtemps.*

*C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons et accompagnons, dans la mesure de nos moyens et le respect des contraintes qui s'imposent à nous, les initiatives positives des acteurs culturels du territoire dont l'engagement n'est plus à démontrer.”*



Hélène Corre,  
Adjointe à la culture, au patrimoine,  
à l'attractivité et au tourisme.

## Le Louvre-Lens depuis chez soi !

Le Louvre-Lens vous propose des activités à distance et à la médiathèque du musée, toutes gratuites et sur réservation pour le mois d'avril.

### DES ATELIERS À DISTANCE POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

**Ateliers enfants-parents**  
(enfants de 3-4 ans avec parent(s))  
Les mercredis à 11h / Durée : 45mn / Gratuit, sur inscription

**Ateliers familles (dès 6 ans)**  
Les mercredis, samedis et dimanches à 14h30 / Durée : 1h

Gratuit, sur inscription

**Ateliers adultes**  
Les samedis à 10h / Durée : 1h  
Gratuit, sur inscription

**Lectures enfants (de 3 à 5 ans)**  
Les dimanches à 10h / Durée : 30mn / Gratuit, sur inscription

### DES VISITES À DISTANCE DÉCOUVERTES POUR TOUS

Visite guidée en Galerie du temps  
Les mercredis, samedis et dimanches à 15h / Durée : 45mn  
Gratuit, sur inscription

Visite guidée « BÂMIYÂN - La falaise et la grotte »  
Découverte de la nouveauté du mois de mars au musée : trois œuvres du photographe Pascal Convert présentées en Galerie du temps et dans le

Pavillon de verre, à l'occasion des 20 ans de la destruction des Bouddhas géants de Bâmiyân en Afghanistan  
Tous les jours, sauf le mardi, à 16h / Durée : 20mn / Gratuit, sur inscription

Visite guidée «Le Louvre-Lens se raconte»  
Le dimanche 11 avril à 11h30  
Durée : 45mn Gratuit, sur inscription

### LA MÉDIATHÈQUE DU MUSÉE ACCUEILLE LE PUBLIC POUR DES LECTURES ET ATELIERS EN AUTONOMIE

Le Centre de ressources du Louvre-Lens ouvre ses portes  
Ateliers en autonomie (sur réservation), consultations d'ouvrages, accès à un ordinateur et à internet : chacun est le bienvenu pour un temps créatif, de détente ou de travail, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire.  
Ouverture tous les jours sauf le mardi, de 14h à 17h  
Lectures enfants (de 3 à 5 ans)

Parce que le musée a de nombreuses histoires à raconter, l'équipe du musée embarque les plus petits pour des voyages immobiles et illustrés à travers les œuvres et leurs récits fantastiques.  
Les mercredis et dimanches à 16h / Durée : 30mn / Gratuit / Au Centre de ressources du Louvre-Lens, sur réservation (jauge limitée)



Louvre-Lens  
Ateliers à distance  
sur : [louvrelens.fr](http://louvrelens.fr)



© Frédéric Iovino

### UNE SEMAINE SPÉCIALE «LES TABLES DU POUVOIR»

DU 14 AU 18 AVRIL  
A l'occasion de la nouvelle exposition «Les Tables du pouvoir», le Louvre-Lens met le public en appétit avec un programme de visites et activités à distance, pour la savourer d'ici la réouverture !

#### Visite guidée Les Tables du Pouvoir

L'équipe du musée donne un avant-goût de l'exposition Les Tables du pouvoir, grâce à un ensemble de visites guidées à distance !  
Les mercredis, jeudis, vendredis à 15h et 16h. Les samedis et dimanches à 10h15, 11h30, 14h, 15h / Durée : 45mn / Gratuit, sur inscription

#### Ateliers enfants-parents (3-4 ans): «Le couvert magique»

Le musée fait partir les tout-petits à la découverte de l'incroyable vaisselle présente dans l'exposition. A eux d'imaginer un décor multicolore pour tous ces couverts !  
Mercredi 14 avril à 11h

#### Ateliers famille (à partir de 6 ans): «Le décor est dans l'assiette»

Aujourd'hui est un grand jour, un repas de fête est organisé ! Les plus belles pièces de vaisselle seront sorties pour l'occasion. Pour impressionner des hôtes prestigieux, enfants et parents mettent la main à la pâte, pour créer leurs plus beaux décors de plats et d'assiettes.  
Mercredi 14 avril à 14h30

#### «Argenterie composée»

L'argenterie antique brille dans ses vitrines comme il y a 2000 ans. Mais attention, il manque des pièces... Le musée fait appel aux familles pour reconstituer ce trésor !  
Samedi 17 avril à 14h30

#### «Un incroyable service de table»

La reine et le roi s'invitent à dîner et en ont assez de la vaisselle en or et en porcelaine. Il faudra les surprendre en créant un incroyable service de table. Tout est permis même les combinaisons les plus loufoques.  
Dimanche 18 avril à 14h30

#### Atelier adulte (dès 13 ans) «Esquisse exquise»

L'équipe du musée fait découvrir la technique de décor des plats de porcelaine. En créant son poncif, chacun aura une esquisse à reproduire pour imaginer un service digne des tables les plus prestigieuses.  
Samedi 17 avril à 10h



# LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

«Les Lensois célèbres : Félix Bollaert»

Un an après sa naissance à Lille le 13 août 1855, les parents de Félix Bollaert rejoignent Lens où son père est nommé directeur de la Société minière. Après le baccalauréat, Félix entre à l'École Polytechnique en 1876 puis à l'école des Mines de Paris et obtient en 1881 le titre d'ingénieur civil des mines.

En février 1886, il est nommé directeur du service commercial de la société des Mines de Lens. Selon lui, le développement des industries ne peut être effectif que si leurs dirigeants s'attachent à développer un bien-être social afin d'intéresser et de fidéliser leurs ouvriers.

Le 3 mai 1887 à Lille, Félix Bollaert épouse Pauline Le Gavrian, fille d'un riche industriel qui a fait fortune dans la construction de machines à vapeur. Le couple s'installe rue Carnot à Lens.

En 1898, après le décès de son père, il rejoint le conseil d'administration mais reste attaché comme ingénieur à la société des mines de Lens dirigée maintenant par Elie Reumaux. Le couple Bollaert-Le Gavrian fait preuve de paternalisme envers les ouvriers mineurs. Lui et son épouse transforment peu à peu leur domicile en bureau de bienfaisance. En 1902, lorsque le préfet du Pas de Calais dénonce la recrudescence de la mortalité infantile dans le bassin minier, ils créent le service de la «goutte de lait», afin de distribuer gratuitement soins et alimentation aux nourrissons et à leurs familles.

Pendant la Première Guerre mondiale, Félix Bollaert est mobilisé. Il rejoint le front de l'Artois mais est rapidement appelé à Paris, au ministère de l'Armement. Son épouse, ambulancière, se consacre au secours des blessés sur le front.

Après le conflit, avec Ernest Cuvelette, le nouveau directeur de la compagnie

minière lensoise, Félix Bollaert participe à la reconstruction. La priorité est donnée à la remise en route de l'exploitation.

Puis, en moins de quatre années, 12 000 maisons entourées de jardins sont bâties. Les cités de corons comprennent toutes des terrains de jeux, dispensaires, gouttes-de-lait, écoles élémentaires, ménagères et églises ou chapelles. Progressivement, une coopérative de consommation est mise en place, de même que des sociétés de musique ou des associations sportives. Le mineur habite au pied du terril, autour du puits de sa mine, se fait soigner au dispensaire de la mine, va à l'église de la mine, joue dans la fanfare de la mine, pendant que sa femme s'approvisionne dans l'épicerie de la mine et que son fils fait du sport dans le club de la mine et étudie à l'école de la mine en espérant devenir... mineur ! La politique sociale voulue par la compagnie a aussi pour but de maintenir le mineur dans sa cité où il trouve tout ce qu'il lui faut pour travailler, vivre, se divertir et manger. Il est ainsi beaucoup moins astreint à fréquenter les estaminets où il risque d'entendre et de participer à des conversations revendicatives.

En 1929 malgré la crise financière mondiale, Félix Bollaert décide de construire un lieu de sports et d'activités de plein air pour les familles des mineurs sur un terrain que la compagnie a acheté à l'ouest de la ville entre les fosses 1 et 9. Il fait venir pour cela les mineurs de la fosse 5 dont l'activité est totalement arrêtée. Le stade des mines de Lens est inauguré en 1933. la société minière met alors la



main sur le grand club de football de la ville, le Racing Club Lensois. Il parvient à convaincre les dirigeants du plus grand club de football de la ville à en céder la gestion à la compagnie qui le lance aussitôt dans le professionnalisme.

Marthe Bollaert-Le Gavrian décède le 10 juillet 1931. Bien que définitivement installé à Chantilly, son époux continue ses activités jusqu'à sa mort, le 26 décembre 1936 à Paris à l'âge de 81 ans. Le couple est enterré au cimetière Bourillon de Chantilly.

Pour lui rendre hommage, la Société des mines de Lens donne son nom à la fosse n° 13 bis, un puits d'aérage construit en 1920 et situé à Bénifontaine. Le stade des mines deviendra mondialement connu sous le nom de Stade Félix Bollaert.



## Les numéros d'urgences

SAMU : 15  
POLICE : 17  
POMPIERS : 18  
Médecins de nuit,  
week-end et jours fériés :  
03 21 71 33 33  
Accueil des sans abris : 115  
Enfance Maltraitée : 119  
Maltraitance personnes  
âgées : 0892 68 01 18

Pour  
contacter  
votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86  
Numéro gratuit : 0800 167 167  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)

## Structures municipales

Colisée : 03 21 28 37 41  
Médiathèque : 03 21 69 08 30  
Conservatoire : 03 21 49 58 73  
École de dessin : 03 21 43 73 39  
CCAS : 03 21 14 25 70  
Centres socioculturels  
François Vachala : 03 21 77 45 55  
Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60  
Annie Flament : 03 21 76 09 23  
Relais des Assistantes  
Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)  
mairiedelens  
03 21 69 86 86  
lensmaville  
YouTube / villedelens



# L'AGENDA

AVRIL

Le jeudi 15 avril  
Don du sang

12h - 17h45 / Cercle Amical de 4 / sur RDV



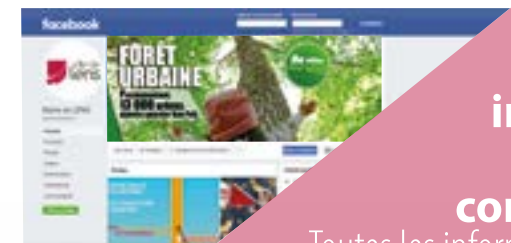
Du 31 mars au 26 juillet  
Exposition  
«Les tables du pouvoir»  
Louvre-Lens



# INFOS



La ville de Lens recrute, retrouvez toutes les offres d'emplois sur site internet de la ville, rubrique : Nos offres d'emplois.



de 28 000 abonnés

Suivez l'actualité de la ville en temps réel sur la page facebook : mairiede lens

Restez informés, restez connectés !

Toutes les informations utiles

Retrouvez l'essentiel de l'information lensoise sur le site : [villedelens.fr](http://villedelens.fr)



## Majorité municipale Lens toujours

Quand certains préfèrent l'air de la calomnie, nous privilégions l'action !

Un an déjà que vous nous avez accordé votre confiance. Un an déjà où, malgré cette pandémie qui nous pourrit le quotidien, mais forts d'une mobilisation exemplaire de tous, de gestes de solidarité qui sont autant de boucliers face à la diffusion du virus : masques, adaptation et continuité des services publics, accompagnement des personnes en difficulté, initiatives associatives, citoyennes, commerciales ; nous sommes parvenus à trouver des solutions pour pallier les manquements, les approximations, la cacophonie voire les décisions soudaines – sans concertation – d'un gouvernement aux abois. Ainsi nous a-t-il fallu, dans l'urgence souvent, agir afin de tout mettre en œuvre pour rendre plus efficiente et accessible la campagne de vaccination.

Mobiliser élus, bénévoles, personnel communal, associations, commerçants, et toutes les forces vives et constructives de notre ville pour informer, aider et accueillir dans des conditions optimales d'abord le public plus fragile, mais rendre aussi ce vaccin progressivement, accessible au plus grand nombre.

Même si rien de nos engagements quant à la gestion et au devenir de la ville que nous aimons - qu'ensemble nous avons décidé de mener – n'est impacté par la situation dramatique que nous vivons, l'obsédante priorité est bien de terrasser la maladie.

Pour d'autres (suivez notre regard vers l'extrême droite) les priorités ne sont pas les mêmes. Seule importe leur image. Du moins celle qu'ils tentent de vendre en s'agitant en conseil, au bord d'un trottoir, sur facebook ou ailleurs. En la chantant parfois !

« Première opposition », c'est leur trophée ! Et, pour le monsieur qui leur tient lieu de leader, l'ambition affichée avec une arrogance et un mépris pas même cachés de Lens et des Lensois, est on ne peut plus clairement clamée : accrocher un poste qui aux cantonales, qui aux régionales, qui aux législatives. Haineux et manipulateurs (de Marseille ou d'ailleurs) se démasquent dans chacune de leurs incantations, comme dans leurs propos souvent nauséabonds. Ces gens-là, on ne le sait hélas que trop, n'en ont rien à faire de vous, ils vous flattent pourtant sans vergogne quand il s'agit de quémander vos voix.

Mentir et diffamer, ils savent faire : ils ont fait leur, l'air de la calomnie car tiennent pour efficace l'affirmation de Bacon : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. »

Vos élus PS- MDC-PCF-écologistes- société civile

## Lens bleu marine

Il y a un an le rassemblement national confirmait sa position de 1<sup>ère</sup> force politique de lens. Malgré une abstention record de 70%, la liste Lens Bleu Marine portée par Bruno Clavet a réussi à s'imposer dès le 1er tour comme unique opposante aux socialistes et à l'extrême-gauche. En effet, seul le Rassemblement National peut aujourd'hui battre ces hommes et ces femmes dits de gauche et entièrement responsables du déclin de notre ville. Vivez-vous mieux à Lens grâce à eux ? La réponse est évidemment non. Mais les élus Lens Bleu Marine ont toujours défendu vos intérêts face à ces élus de « gauche » qui continuent de mener la grande vie grâce à l'augmentation de leurs indemnités et des taxes qui pèsent sur les Lensois. Alors chers amis, soyez au rendez-vous lors des élections départementales et régionales de juin 2021 pour dégager ces incompetents qui ne pensent qu'à leurs intérêts, car pour nous, notre boussole c'est vous et rien que vous !

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

## Agir pour Lens

2021 démarre mal avec un nouveau confinement de 4 semaines sur Mars- Avril avec les incertitudes sur le retour à une situation normale.

Nous sommes conscients de la lassitude et du ras-le-bol général de cette situation.

Gardons l'espoir d'avoir le plaisir de pouvoir se retrouver en famille, entre amis, entre collègues et entre citoyens le plus tôt possible.

Soyons solidaires et soutenons les autres ainsi que les professionnels, indépendants et commerçants qui souffrent durement.

À votre écoute : groupeagirpourlens@gmail.com

Vos conseillers municipaux Emilie Nemeth & Bruno Ducastel

## Lens verts l'avenir

Restons solidaires face à la misère grandissante. Comme beaucoup, je me bats au quotidien pour trouver des solutions pour ces invisibles pour la plupart trop jeunes, parfois à la rue, et sans aucune aide. Alors n'oublions pas que chacun à notre niveau, nous pouvons leur tendre la main. Devant l'incertitude, il nous reste l'espoir et la bienveillance. Naceira VINCENT · Europe Ecologie Les Verts



Sylvain Robert  
Maire de Lens

Reçoit sur rendez-vous

Demande de rendez-vous sur  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)  
ou par téléphone au  
03 21 69 86 86



Jean-Pierre Hanon  
1<sup>er</sup> adjoint

- Action sociale
- Réussite éducative

Reçoit sur rendez-vous



Fatima Ait Chikhebbih  
2<sup>ème</sup> adjointe

- Jeunesse
- Centres socioculturels
- Politiques familiales
- Espace d'Accueil et de Service aux Usagers
- Législation funéraire

Permanence de 9h à 10h30  
le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jeudi au centre F.Vachala  
le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi au centre A.Dumas



Arnaud Desmaretz  
3<sup>ème</sup> adjoint

- Relations économiques et commerciales
- Travaux

Permanence le lundi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Cécile Bourdon  
4<sup>ème</sup> adjointe

- Logement
- Urbanisme réglementaire

Permanence le jeudi  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Thibault Gheysens  
5<sup>ème</sup> adjoint

- Personnel de la ville
- Finances
- Vie associative

Permanence le jeudi de 11h à 12h  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Hélène Corre  
6<sup>ème</sup> adjointe

- Culture et patrimoine
- Attractivité
- Tourisme

Permanence le mercredi de 14h à 15h30  
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Jean-François Cecak  
7<sup>ème</sup> adjoint

- Politique sportive

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Danièle Lefebvre  
8<sup>ème</sup> adjointe

- Enseignement
- Éducation

Permanence le mercredi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville



Pierre Mazure  
9<sup>ème</sup> adjoint

- Sécurité
- Tranquillité publique
- Concertation
- Commande publique

Permanence le vendredi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Sandrine Lagniez  
10<sup>ème</sup> adjointe

- Petite enfance

Permanence le mardi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Farid Boukercha  
11<sup>ème</sup> adjoint

- Politique de la ville

Permanence le lundi de 14h à 15h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous le 3<sup>ème</sup> lundi du mois



Laure Mephu Nguifo  
12<sup>ème</sup> adjointe

- Quartier Lens Nord Est
- Aménagement du territoire (NPRU) et (ERBM)

Permanence de 14h à 16h  
le 1<sup>er</sup> 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardi au centre A.Dumas  
le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi au centre A.Flament



Jean-Christophe Desoutter  
13<sup>ème</sup> adjoint

- Quartier Lens Centre
- Développement durable

Permanence le mercredi de 16h à 17h30  
à l'hôtel de ville



Josette Chochoi  
14<sup>ème</sup> adjointe

- Quartier Lens Nord Ouest
- Inclusion scolaire

Permanence le vendredi de 14h à 16h  
au centre F.Vachala



Yvette Mazereuw  
Conseillère municipale déléguée

- Personnes âgées

Permanence le jeudi de 14h à 16h  
au CCAS



Dominique Réal  
Conseiller municipal délégué

- Économie sociale et solidaire

Permanence 1 jeudi sur 2 de 10h à 12h  
au CCAS / informations en mairie



Chérif Oudjani  
Conseiller municipal délégué

- Animation sportive

Permanence le mercredi de 11h à 12h  
à l'hôtel de ville



Michèle Masset  
Conseillère municipale déléguée

- Accompagnement des personnes en situation de handicap

Permanence le mercredi de 14h à 17h  
au CCAS



Jacques Hojnatzki  
Conseiller municipal délégué

- Bâtiments et accessibilité

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Christiane Nion  
Conseillère municipale déléguée

- Cérémonies patriotiques

Permanence le mardi de 16h à 17h30  
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous

# Vous signalez, nous intervenons !



MA VILLE MES SERVICES MES ACTIVITÉS MES DÉMARCHES EN LIGNE

Recherchez vos services, sans interruption

Accessibilité



1 - État-civil



2 - Logement



3 - Portail famille



4 - Séniors



5 - Urbanisme



6 - Éducation



7 - Culture



8 - Sport



9 - Signaler un problème

## Nouveau service !

Une rubrique :  
**"signaler un problème"**  
est désormais disponible sur  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) pour faciliter un  
signalement dans les domaines suivants :

- Les bâtiments et équipements publics
- Les espaces verts
- La mise en sécurité d'un bâtiment ou d'un logement
- La propreté
- Les éclairages, les feux tricolores et les illuminations
- Les nuisances animaux divers
- La voirie et la circulation
- Demande de prêt de matériel pour une manifestation (hors particulier)